TRAVAILLER POUR
LE SERVICE PUBLIC LOCAL

Gestion administrative

Anticiper, concevoir et contrôler pour un service public de qualité.

QUELS SECTEURS D'ACTIVITÉ ?

Service à la population - Secrétariat - Finances, comptabilité, marchés publics - Ressources humaines - Affaires juridiques - Management - Communication - Informatique

Ces métiers, très diversifiés, varient selon le type de structure et la taille de la collectivité. Ils vont du gestionnaire administratif au chargé de projet, en passant par des postes de direction et de management. Les profils recherchés sont aussi bien ceux de généralistes que de spécialistes.

QUELS MÉTIERS ?

- Chargé d'accueil
- Assistant administratif polyvalent
- Contrôleur de gestion
- Directeur financier
- Gestionnaire ressources humaines
- Acheteur public
- Juriste
- Secrétaire de mairie / Directeur général des services
- Chargé de communication
- Technicien informatique...

OÙ TRAVAILLER ?

Les mairies : accueil, état-civil, urbanisme, finances, affaires générales

Les centres communaux d'action sociale (CCAS)

Les intercommunalités : communautés de communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines, syndicats intercommunaux

La région, les départements, le service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

Les centres de gestion (CDG)**, le centre national de la fonction publique territoriale** (CNFPT)

QUELLES PERSPECTIVES ?

Le domaine de la gestion administrative offre des opportunités de recrutement compte tenu de l'augmentation de la population bretonne et du développement des services attendus par les usagers. Les transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités occasionnent une diversification de ces métiers.

COMMENT Y ACCÉDER ?

- Concours
- Recrutement direct dans certains grades de catégorie C et pour les travailleurs reconnus handicapés
- Recrutement de non-titulaires : remplaçants, contractuels, chargés de mission...
- Apprentissage, formations, stages

Pour plus d'infos, pour consulter les offres d'emplois ou déposer une candidature

www.emploi-territorial.fr

Contactez les centres de gestion bretons :

Côtes d'Armor - cdg22.fr
Tel. 02 96 58 64 00

Finistère - cdg29.fr
Tel. 02 98 64 19 75

Ille-et-Vilaine - cdg35.fr
Tel. 02 99 23 31 00

Morbihan - cdg56.fr
Tel. 02 97 68 16 00

Consultez le répertoire des métiers sur www.cnfpt.fr

TRAVAILLER POUR
LE SERVICE PUBLIC LOCAL

Environnement et aménagement du territoire

Etre au cœur des problématiques environnementales et du développement des territoires.

QUELS SECTEURS D'ACTIVITÉ ?

Environnement, espaces verts et naturels - Développement local et économique - Gestion de l'eau et des déchets - Urbanisme - Voirie et réseau divers - Transports et déplacement

Les activités de ce domaine permettent d'entretenir et d'aménager les espaces de vie. Elles répondent aux besoins quotidiens des usagers (déchetterie, réseau des eaux, espaces verts...) et concourent au développement des territoires.

QUELS MÉTIERS ?

- Jardinier des espaces horticoles et naturels
- Agent technique de réseau d'eau potable
- Agent de collecte et de déchetterie
- Chargé d'études en urbanisme
- Architecte-paysagiste
- Agent d'exploitation de la voirie publique
- Ingénieur en infrastructure
- Chargé d'études économiques
- Contrôleur de service public de voyageurs
- Responsable des transports et des déplacements...

OÙ TRAVAILLER ?

Les mairies : espaces verts, urbanisme, voirie, tourisme

Les intercommunalités : communautés de communes, communautés d'agglomération, syndicats intercommunaux (d'eau et d'assainissement, de gestion des déchets)

Les départements : centre d'exploitation des routes, transports collectifs, direction de l'environnement

La région : parcs naturels, transports ferroviaires...

QUELLES PERSPECTIVES ?

Les enjeux environnementaux et sociaux sont au cœur des préoccupations des collectivités territoriales. Ce secteur est en fort développement et recrute des profils tels que responsable énergie, développeur économique, ingénieur...

COMMENT Y ACCÉDER ?

- Concours
- Recrutement direct dans certains grades de catégorie C et pour les travailleurs reconnus handicapés
- Recrutement de non-titulaires : remplaçants, contractuels, chargés de mission...
- Apprentissage, formations, stages

Pour plus d'infos, pour consulter les offres d'emplois ou déposer une candidature

www.emploi-territorial.fr

Contactez les centres de gestion bretons :

Côtes d'Armor - cdg22.fr
Tel. 02 96 58 64 00

Finistère - cdg29.fr
Tel. 02 98 64 19 75

Ille-et-Vilaine - cdg35.fr
Tel. 02 99 23 31 00

Morbihan - cdg56.fr
Tel. 02 97 68 16 00

TRAVAILLER POUR
LE SERVICE PUBLIC LOCAL

Maintenance des bâtiments et des équipements publics

Entretenir et gérer le patrimoine et les équipements des collectivités.

QUELS SECTEURS D'ACTIVITÉ ?

Patrimoine bâti - Infrastructures et réseaux
- Hygiène et entretien des locaux - Véhicules et engins

Les activités incluent l'exécution des travaux d'entretien, la maintenance et le contrôle des installations, le suivi de chantiers. Elles dépendent des collectivités, des équipements et des projets locaux. Au-delà de compétences techniques, une connaissance de la réglementation et des normes de sécurité est nécessaire.

QUELS MÉTIERS ?

- Agent de maintenance des bâtiments (maçonnerie, menuiserie, électricité, plomberie, peinture)
- Surveillant de travaux
- Gestionnaire de bâtiments, du patrimoine
- Conducteur de travaux en infrastructures et réseaux
- Agent d'entretien des locaux
- Responsable de port
- Responsable d'atelier de maintenance des véhicules
- Mécanicien
- Peintre-carrossier
- Responsable des services techniques
- Agent de surveillance des équipements sportifs...

OÙ TRAVAILLER ?

Les mairies : services techniques, EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)

Les intercommunalités : équipements publics, installations portuaires

Les départements : centres techniques, collèges

La région : bâtiments publics, lycées

QUELLES PERSPECTIVES ?

L'entretien des bâtiments et des équipements publics existants ou à venir est une activité pérenne. De plus, les nouveaux défis liés au développement durable rendent nécessaire le recrutement de profils spécialisés sur de nouveaux métiers.

COMMENT Y ACCÉDER ?

- Concours
- Recrutement direct dans certains grades de catégorie C et pour les travailleurs reconnus handicapés
- Recrutement de non-titulaires : remplaçants, contractuels, chargés de mission...
- Apprentissage, formations, stages

Pour plus d'infos, pour consulter les offres d'emplois ou déposer une candidature

www.emploi-territorial.fr

Contactez les centres de gestion bretons :

Côtes d'Armor - cdg22.fr
Tel. 02 96 58 64 00

Ille-et-Vilaine - cdg35.fr
Tel. 02 99 23 31 00

Finistère - cdg29.fr
Tel. 02 98 64 19 75

Morbihan - cdg56.fr
Tel. 02 97 68 16 00

TRAVAILLER POUR
LE SERVICE PUBLIC LOCAL

Accompagnement social et éducatif

Renforcer les liens sociaux et les solidarités entre les générations.

QUELS SECTEURS D'ACTIVITÉ ?

Social - Éducation - Petite enfance - Personnes âgées
- Personnes handicapées - Insertion professionnelle

Ce domaine regroupe des métiers d'aide et d'accompagnement aux personnes tout au long de la vie. Ses missions consistent à l'éveil et la scolarisation des enfants, à l'accompagnement des familles en difficultés sociales ou financières, à l'hébergement ou le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap.

QUELS MÉTIERS ?

- Directeur de l'action sociale
- Travailleur social
- Assistant familial
- Coordonnateur enfance jeunesse éducation
- Responsable de l'aide sociale à l'enfance
- Éducateur de jeunes enfants
- Animateur de relais assistantes maternelles
- Agent spécialisé des écoles maternelles
- Aide à domicile
- Directeur d'EHPAD
- Référent insertion professionnelle...

OÙ TRAVAILLER ?

Les mairies : EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), crèches et garderies, écoles maternelles et élémentaires

Les centres communaux d'action sociale (CCAS)

Les intercommunalités : communautés de communes, communautés d'agglomération et communauté urbaines, centres intercommunaux d'action sociale (CIAS)

Les départements : centre départemental d'action sociale, maison de l'enfance, service emploi-insertion

QUELLES PERSPECTIVES ?

Le vieillissement de la population et le développement des besoins des personnes dépendantes ou handicapées engendrent des recrutements : aide à domicile, professionnels soignants... Les attentes des publics évoluant rapidement, ces métiers sont amenés à se professionnaliser et se spécialiser régulièrement.

COMMENT Y ACCÉDER ?

- Concours
- Recrutement direct dans certains grades de catégorie C et pour les travailleurs reconnus handicapés
- Recrutement de non-titulaires : remplaçants, contractuels, chargés de mission...
- Apprentissage, formations, stages

Pour plus d'infos, pour consulter les offres d'emplois ou déposer une candidature

www.emploi-territorial.fr

Contactez les centres de gestion bretons :

Côtes d'Armor - cdg22.fr
Tel. 02 96 58 64 00

Finistère - cdg29.fr
Tel. 02 98 64 19 75

Ille-et-Vilaine - cdg35.fr
Tel. 02 99 23 31 00

Morbihan - cdg56.fr
Tel. 02 97 68 16 00

TRAVAILLER POUR LE SERVICE PUBLIC LOCAL

Santé

Prévenir, accompagner et soigner pour un service public de qualité.

QUELS SECTEURS D'ACTIVITÉ ?

Soins à la personne et à la famille - Prévention - Protection maternelle et infantile - Santé/environnement - Médecine professionnelle - Promotion de la santé

Ce domaine d'activité permet d'être en contact avec des publics divers et d'avoir des missions allant du soin aux personnes, notamment en établissement pour personnes âgées, à la mise en oeuvre de projets locaux de santé.

QUELS MÉTIERS ?

- Aide-soignant
- Rééducateur
- Masseur-kinésithérapeute
- Ergothérapeute
- Psychologue
- Puériculteur
- Infirmier
- Directeur de laboratoire
- Technicien sanitaire
- Médecin du travail...

OÙ TRAVAILLER ?

Les mairies : EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), haltes-garderies, crèches

Les intercommunalités : communautés de communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines, les centres intercommunaux d'action sociale (CIAS)

Les départements, la région

Les centres de gestion (CDG)

QUELLES PERSPECTIVES ?

Le vieillissement de la population, l'accroissement du taux de dépendance des personnes âgées et l'évolution de la demande sociale nécessitent une prise en charge de proximité.
Les collectivités font face à un besoin constant de recrutement de professionnels soignants.

COMMENT Y ACCÉDER ?

- Concours
- Recrutement direct dans certains grades de catégorie C et pour les travailleurs reconnus handicapés
- Recrutement de non-titulaires : remplaçants, contractuels, chargés de mission...
- Apprentissage, formations, stages

Pour plus d'infos, pour consulter les offres d'emplois ou déposer une candidature

www.emploi-territorial.fr

Contactez les centres de gestion bretons :

Côtes d'Armor - cdg22.fr
Tel. 02 96 58 64 00

Finistère - cdg29.fr
Tel. 02 98 64 19 75

Ille-et-Vilaine - cdg35.fr
Tel. 02 99 23 31 00

Morbihan - cdg56.fr
Tel. 02 97 68 16 00

TRAVAILLER POUR LE SERVICE PUBLIC LOCAL

Culture

Transmettre et promouvoir la culture et les arts.

QUELS SECTEURS D'ACTIVITÉ ?

Services culturels - Bibliothèques, médiathèques et centres documentaires - Enseignement artistique - Arts et techniques du spectacle - Musées et services des archives

Ces métiers sont liés à la connaissance, à la création et à l'enseignement artistique. Leurs domaines d'actions sont très variés allant de la mise en place de projets culturels à l'enseignement, à l'accueil du public et à l'organisation d'évènements et d'animations.

QUELS MÉTIERS ?

- Responsable de l'action culturelle
- Bibliothécaire
- Professeur d'arts plastiques
- Professeur de musique
- Directeur de théâtre
- Régisseur de spectacle
- Gardien de musée
- Archiviste...

OÙ TRAVAILLER ?

Les mairies et intercommunalités : salles de spectacles, bibliothèques et médiathèques, musées, écoles de musique, de danse et d'arts plastiques

Les départements : archives, bibliothèques départementales, musées

La région : patrimoine culturel et musées

QUELLES PERSPECTIVES ?

Ce secteur est marqué par le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui ont fait évoluer les pratiques et l'accueil du public. La valorisation du patrimoine local et la mise en oeuvre de politiques culturelles nécessitent de recruter des professionnels des arts et de la culture.

COMMENT Y ACCÉDER ?

- Concours
- Recrutement direct dans certains grades de catégorie C et pour les travailleurs reconnus handicapés
- Recrutement de non-titulaires : remplaçants, contractuels, chargés de mission...
- Apprentissage, formations, stages

Pour plus d'infos, pour consulter les offres d'emplois ou déposer une candidature

www.emploi-territorial.fr

Contactez les centres de gestion bretons :

Côtes d'Armor - cdg22.fr
Tel. 02 96 58 64 00

Ille-et-Vilaine - cdg35.fr
Tel. 02 99 23 31 00

Finistère - cdg29.fr
Tel. 02 98 64 19 75

Morbihan - cdg56.fr
Tel. 02 97 68 16 00

TRAVAILLER POUR LE SERVICE PUBLIC LOCAL

Sécurité

Assurer la prévention et la sécurité des publics et des équipements.

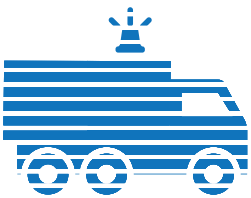

QUELS SECTEURS D'ACTIVITÉ ?

Prévention et sécurité - Incendie et secours aux personnes

Les professionnels de ce domaine surveillent, protègent et sécurisent les espaces publics et privés, les biens et les personnes.
Les champs d'intervention auprès des usagers sont variés : de l'information à la prévention en passant par la répression et la médiation.

QUELS MÉTIERS ?

- Policier municipal
- Garde champêtre
- Agent de médiation et de prévention
- Agent de surveillance des voies publiques
- Agent de gardiennage
- Chef de centre d'incendie et secours
- Sapeur-pompier professionnel...

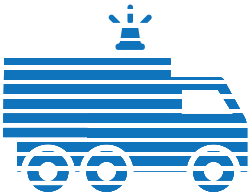

OÙ TRAVAILLER ?

Les mairies : police municipale, équipements publics

Les intercommunalités : communautés de communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines

Les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), **les casernes de pompiers**

QUELLES PERSPECTIVES ?

La professionnalisation de ce secteur d'activité est en cours pour s'adapter aux besoins des usagers en matière de services de proximité. Dans le même temps, on constate l'émergence de nouveaux métiers dans les domaines de la sécurité et des services à la personne.

COMMENT Y ACCÉDER ?

- Concours
- Recrutement direct dans certains grades de catégorie C et pour les travailleurs reconnus handicapés
- Recrutement de non-titulaires : remplaçants, contractuels, chargés de mission...
- Apprentissage, formations, stages

Pour plus d'infos, pour consulter les offres d'emplois ou déposer une candidature

www.emploi-territorial.fr

Contactez les centres de gestion bretons :

Côtes d'Armor - cdg22.fr
Tel. 02 96 58 64 00

Ille-et-Vilaine - cdg35.fr
Tel. 02 99 23 31 00

Finistère - cdg29.fr
Tel. 02 98 64 19 75

Morbihan - cdg56.fr
Tel. 02 97 68 16 00

Crédits photos > Sapeur-pompier © SDIS 35, Policier municipal © Serge Picard pour l'agence Totem.

TRAVAILLER POUR
LE SERVICE PUBLIC LOCAL

Animation et sport

Proposer des activités sportives, éducatives et de loisirs pour tous.

QUELS SECTEURS D'ACTIVITÉ ?

Éducation et animation - Affaires scolaires - Jeunesse - Petite enfance - Social - Sport - Culture

Les domaines d'intervention sont variés : planification et organisation d'activités, de manifestations sportives auprès de tous publics.
Ces métiers évoluent en fonction des diplômes et de l'expérience vers des postes d'encadrement, de responsable de structures d'accueil ou de chargé de projet d'activités socio-éducatives.

QUELS MÉTIERS ?

- Animateur de loisirs
- Responsable de centre de loisirs
- Animateur-éducateur sportif
- Coordonnateur enfance-jeunesse-éducation
- Responsable d'équipements sportifs
- Directeur du service des sports
- Responsable des activités physiques et sportives
- Maître nageur sauveteur
- Animateur nature...

OÙ TRAVAILLER ?

Les mairies : écoles maternelles et élémentaires, EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)

Les intercommunalités : centres de loisirs, piscines, centres intercommunaux d'action sociale

Les départements : collèges, équipements sportifs

La région : lycées, équipements sportifs

QUELLES PERSPECTIVES ?

Les activités proposées répondent aux demandes en fonction des besoins. Les acteurs de l'animation et du sport doivent donc adapter les programmes en fonction des tendances. Par ailleurs, les centres de loisirs et les centres de vacances connaissent des pics d'activité saisonniers qui nécessitent des recrutements temporaires.

COMMENT Y ACCÉDER ?

- Concours
- Recrutement direct dans certains grades de catégorie C et pour les travailleurs reconnus handicapés
- Recrutement de non-titulaires : remplaçants, contractuels, chargés de mission...
- Apprentissage, formations, stages

Pour plus d'infos, pour consulter les offres d'emplois ou déposer une candidature

www.emploi-territorial.fr

Contactez les centres de gestion bretons :

Côtes d'Armor - cdg22.fr
Tel. 02 96 58 64 00

Finistère - cdg29.fr
Tel. 02 98 64 19 75

Ille-et-Vilaine - cdg35.fr
Tel. 02 99 23 31 00

Morbihan - cdg56.fr
Tel. 02 97 68 16 00

TRAVAILLER POUR
LE SERVICE PUBLIC LOCAL

Restauration collective

Préparer et servir en nombre des repas de qualité.

QUELS SECTEURS D'ACTIVITÉ ?

Social - Éducation - Petite enfance - Personnes âgées
- Personnes handicapées - Loisirs

Le domaine d'activité regroupe des métiers variés qui s'exercent au sein des collectivités, en contact avec différents intervenants (fournisseurs, services d'hygiène...) et avec les consommateurs. Les tâches varient en fonction de la taille de l'établissement et du mode de gestion choisi (réalisation des repas en interne ou sous-traitance).

QUELS MÉTIERS ?

- Directeur de la restauration collective
- Responsable qualité en restauration collective
- Responsable de production culinaire
- Cuisinier et aide cuisinier
- Responsable des sites de distribution de repas
- Responsable de restaurant
- Agent polyvalent de restauration
- Agent de service et de surveillance...

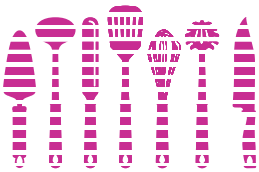

OÙ TRAVAILLER ?

Les mairies : restaurant scolaire, EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), centre de loisirs

Les intercommunalités : portage de repas

Les départements : collèges

La région : lycées

QUELLES PERSPECTIVES ?

La restauration collective évolue et s'adapte aux demandes des consommateurs et aux normes d'hygiène. Les professionnels innovent pour répondre aux enjeux du développement durable, de la diététique et de l'alimentation biologique.

COMMENT Y ACCÉDER ?

- Concours
- Recrutement direct dans certains grades de catégorie C et pour les travailleurs reconnus handicapés
- Recrutement de non-titulaires : remplaçants, contractuels, chargés de mission...
- Apprentissage, formations, stages

Pour plus d'infos, pour consulter les offres d'emplois ou déposer une candidature

www.emploi-territorial.fr

Contactez les centres de gestion bretons :

Côtes d'Armor - cdg22.fr
Tel. 02 96 58 64 00

Ille-et-Vilaine - cdg35.fr
Tel. 02 99 23 31 00

Finistère - cdg29.fr
Tel. 02 98 64 19 75

Morbihan - cdg56.fr
Tel. 02 97 68 16 00